2007-03826/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

LA MINISTRE DIANE LEMIEUX FÉLICITE L'AUTEUR GAÉTAN SOUCY HONORÉ PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES DE BELGIQUE

Montréal, le 1er mars 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications, M^me^ Diane Lemieux, a tenu à féliciter l'auteur Gaétan Soucy, honoré aujourd'hui par l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, qui lui décerne son prix le plus prestigieux, le Grand Prix de Littérature française hors de France (Fondation Nessim Habif). Ce prix est attribué au romancier québécois pour son œuvre et plus particulièrement pour son dernier titre, Music-Hall, publié aux Éditions du Seuil pour l'Europe et aux Éditions du Boréal pour le Québec. « Je félicite chaleureusement M. Soucy. Nos artistes sont de précieux ambassadeurs de la culture québécoise et les honneurs qui leur sont rendus rejaillissent sur tout le Québec », a déclaré la ministre Lemieux.

L'annonce a été faite ce samedi 1er mars par le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale, monsieur Jacques De Decker, devant les membres réunis à l'occasion de la remise de nombreux prix et de l'acceptation de deux nouveaux membres, soit messieurs Jean-Baptiste Baronian et Yves Namur. Le représentant du jury, monsieur Pierre Mertens, a par ailleurs fait l'éloge de monsieur Soucy, dont le talent est reconnu à travers toute la francophonie.

Ce prix bisannuel porte le nom de son créateur, monsieur Nessim Habif, qui a légué à son décès en juin 1960 la somme de 125 000 francs suisses à l'Académie royale, qui a charge de récompenser un écrivain dont les œuvres en langue française sont « dignes de la littérature française ». Conformément au testament de monsieur Habif, le prix ne peut être attribué à un écrivain de nationalité française ou issu de parents français. Par décision de l'Académie royale, il ne peut l'être à un de ses membres. Le jury est constitué de cinq écrivains.

La Déléguée générale du Québec à Bruxelles, madame Nicole Stafford, a reçu le prix au nom de monsieur Soucy qui ne pouvait être présent. Le prix est constitué d'une bourse qui sera remise à l'auteur lors de son passage à Bruxelles en mai prochain. Parmi les lauréats précédents, notons, du Québec, mesdames Anne Hébert, qui l'a reçu en 1970, et Marie-Claire Blais, en 1990.

Source :

Marjolaine Perreault
Attachée de presse
Cabinet de la ministre d'Étatà la Culture et aux Communications
Tél. : (418) 380-2310

Information :

Louise Dolbec

Direction des affaires internationales
Ministère de la Culture et
des Communications
Tél. : 418 380-2335, poste 7271

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007